



MATERNELLE 4 ET 5 ANS	
Frais d'inscription	200 \$ (non remboursables)
Frais de garde et de services éducatifs	8 700 \$ ¹
Autres frais	
Matériel pédagogique	120 \$ ^{1 ou 2}
Activités et sorties éducatives	125 \$ ^{1 ou 2}
Activités parascolaires	frais variables ²
Matériel d'art	30 \$ ³
Cotisation à la FEFP	15 \$ ³
Uniforme scolaire	frais variables
Frais de garde et de services éducatifs admissibles à 100 % aux crédits d'impôt	

PRIMAIRE	
Frais d'inscription	200 \$ (non remboursables)
Frais de scolarité	6 000 \$ ¹
Frais de surveillance	1 500 \$ ¹
Autres frais	
Matériel pédagogique	140 \$ ^{1 ou 2}
Activités et sorties éducatives	125 \$ ^{1 ou 2}
Activités parascolaires	frais variables ²
Matériel d'art	30 \$ ³
Cotisation à la FEFP	15 \$ ³
Uniforme scolaire	frais variables
Frais de surveillance admissibles à 100 % aux crédits d'impôt	

SERVICE DE GARDE
<p><i>Détails à venir</i></p> <p>Pour plus d'informations, communiquez avec nous : riviereduloup@ecolevision.com</p>
Frais de service de garde admissibles à 100 % aux crédits d'impôt

NOTE
<p>Veillez remplir le formulaire de paiements préautorisés mensuels</p> <p>Reçu pour frais de garde, de services éducatifs et de surveillance émis selon les lois en vigueur</p> <p>Rabais famille pour les enfants fréquentant le primaire : 200 \$ pour le 2^e enfant et 400 \$ pour le 3^e et plus. Pour avoir droit à ce rabais, les enfants doivent tous être au niveau primaire et de même famille, légalement constituée.</p> <p>Service de dîner chaud (santé) offert <i>Prix à déterminer</i></p> <p>Nous vous remercions de votre collaboration !</p>

¹ Frais payables en 10 versements (1^{er} septembre au 1^{er} juin)

² Frais payables en 2 versements (1^{er} septembre & 1^{er} février) ou 10 versements (1^{er} septembre au 1^{er} juin)

³ Frais payables en début d'année scolaire.